

PRB PLANIFIBRE



**MORTIER DE RAGRÉAGE FIBRÉ
POUR LOCAUX À TRAFIC INTENSE ET
POUR LA RÉNOVATION DE SOLS ANCIENS**

CLASSE P4S

**Pour le ragréage de sols
intérieurs et extérieurs.**

**Particulièrement adapté
à la rénovation.**

**Compatible sur tous sols
chauffants PCBT, PCR et PRE.**

**Très hautes performances, pour
locaux à fort trafic P3, P4 et P4S.**

À prise et durcissement rapides.

Finition lisse et soignée.

Pompable.



DOMAINE D'EMPLOI

SOLS INTÉRIEURS

Locaux classés P2, P3, P4 et P4S

SOLS EXTÉRIEURS

• USAGE

- Neuf et rénovation.
- Locaux P4 et P4S sur sol ciment neuf ou remis à nu.
- Privatifs, collectifs, locaux techniques.

• DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- CPT 3634 v2 (neuf) et 3635 v2 (rénovation) d'exécution des enduits de lissage des sols intérieurs.
- DTU 51-3, guide de rénovation 3389 (amiante).
- Cahier des charges n°2 PRB de septembre 2008.
- Certification des enduits de lissage.

• SUPPORTS ADMISSIBLES (Cf. CPT en vigueur)

Neufs :

- Bétons,
- Chapes au mortier de ciment.

En intérieur :

- Plancher rayonnant électrique.
- Chapes sèches* en plaques de plâtre cartonnées.
- Bétons allégés*.
- Panneaux de bois CTBH* ou CTBX* de 22 mm d'épaisseur minimum à emboîtements.

Anciens (intérieurs) :

- Anciens carrelages adhérents* (collés ou scellés).
- Anciennes peintures de sols adhérentes et résistantes*.
- Dalles en PVC rigides*.
- Chapes asphalte sablées*.
- Parquets collés ou à lames posées sur lambourdes (stables)*.

* Moyennant préparation et en association avec le primaire **ACCROSOL AG** ou **ACCROSOL PLUS**.

• SUPPORTS INTERDITS

Ne pas appliquer sur :

- Supports friables et instables.
- Anciens ragréages à base de plâtre.
- Sols humides en permanence ou soumis à des remontées d'eau capillaire.
- Sols industriels (nous consulter).
- Support extérieur ne présentant pas une pente d'au moins 1,5 %.

• REVÊTEMENTS ASSOCIÉS (DTU, CPT)

- Carrelages collés avec une colle de type C2 ou C2S.
- Parquets collés et flottants.
- Revêtements plastiques souples et rigides.
- Revêtements textiles.
- Système d'isolation phonique mince.
- Système d'étanchéité liquide de type SPEC ou SEL.
- Peintures de sol.

NB : PLANIFIBRE est compatible avec la plupart des colles de type C2/C2S. **PLANIFIBRE** peut être laissé nu (locaux à trafic modéré).

• CONDITIONS D'APPLICATION

- Températures comprises entre 5° C et 35° C.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de gel ou de dégel, chauds trempés.
- Éviter les courants d'air lors de l'application.
- Respecter les joints de dilatation et de fractionnement existants.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• COMPOSITION

- Poudre fine grise composée de :
- Liants hydrauliques.
 - Charges minérales fines.
 - Sables de quartz.
 - Fibres synthétiques minérales.
 - Résine redispersable.
 - Régulateur de prise.
 - Adjuvants spécifiques.

• PRODUIT

POUDRE :

- Masse volumique apparente en T/m³ : 1,25 (± 0,1)
- Granulométrie en µ (microns) : < 600
- pH alcalin : 12,5 (± 0,5)

PERFORMANCES MOYENNES À L'ÉTAT DURCI :

- Adhérence sur bois, carrelage : ≥ 1 MPa
- Adhérence sur béton : $\geq 1,5$ MPa
- Résistance en flexion : ≥ 5 MPa
- Résistance en compression : ≥ 30 MPa
- Dureté Shore D : ≥ 80
- Classement UPEC : P4/P4S
- Comportement au feu : M 0

MISE EN ŒUVRE

- Temps de repos avant emploi : 2 mn
- DPU : 20 mn
- Pouvoir autolissant : 15 mn
- Temps de prise : $2 \text{ h} \pm 1 \text{ h}$
- Délai d'attente avant circulation : environ 4 h
- Délai pour ponçage : de 12 à 24 h
- Délai de recouvrement (suivant épaisseur et température) :
 - Par du carrelage ou textile : de 4 à 12 h
 - Par des sols plastiques : de 24 à 48 h
 - Par des parquets collés : de 48 à 96 h
 - Par une peinture de sol : de 3 à 7 j
- Épaisseur d'emploi :
 - Locaux P2, P3, P4 et P4S : de 3 à 30 mm
 - Rénovation, sols extérieurs : de 3 à 10 mm
 - Avec ajout de sable 0/2 mm : de 5 à 30 mm

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire déterminés selon les guides techniques en vigueur. Les conditions de mise en œuvre peuvent sensiblement les modifier.

MISE EN ŒUVRE
Se reporter aux Fiches Procédés
PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports devront être secs, avoir un état de surface résistant et propre, être dépoussiérés.
- Les traces de plâtre, de vernis, de cires, la laitance superficielle etc... seront éliminées par grattage ou ponçage.
- Bois : poncer à sec, puis dépoussiérer par aspiration ou balayage soigné.
- Anciens carrelages, peintures, dalles vinyl : lessiver, poncer, griffer ; rincer et laisser sécher.
- Les trous importants seront rebouchés préalablement 3 à 4 heures avant l'opération de ragréage.
- Désolidariser en périphérie.
- Par temps chaud ou support très sec, il est conseillé d'humidifier les supports base ciment quelques heures auparavant ou d'appliquer le primaire.
- **Sur sols poreux, l'application du primaire ACCROSOL AG ou ACCROSOL PLUS réduit le phénomène de bullage.**
- **Sur sols lisses et fermés, l'application du primaire ACCROSOL AG ou ACCROSOL PLUS favorise l'adhérence.**
- Le primaire d'accrochage PRB sera appliqué 2 à 4 h au préalable à raison de 200 g à 300 g/m².

NB : sur sol extérieur, utiliser **ACCROSOL PLUS** ; il est nécessaire de diluer le primaire au 1/2 soit 1 volume d'**ACCROSOL PLUS** + 1 volume d'eau : 300 à 500 g/m².

PRÉPARATION DU PRODUIT

- Gâcher 1 sac de **PLANIFIBRE** avec 6 à 6,5 litres d'eau propre par sac de 25 kg au moyen d'un malaxeur électrique à vitesse lente (500 tr/mn), jusqu'à l'obtention d'une pâte fluide homogène sans grumeaux.
- Respecter un dosage d'eau constant pour éviter le nuançage.

NB : Un excès d'eau nuit au caractère autolissant, au temps de prise, et provoque la ségrégation du produit (remontée de laitance).

- **Ajout de sables :** pour une charge comprise entre 5 à 30 mm, un ajout de sable est possible dans les proportions de 2 vol de PLANIFIBRE, pour 1 volume de sable à maçonner de type 0/2, 0/4.

APPLICATION

- Étaler **PLANIFIBRE** sur le support à l'aide d'une lisseuse en inox par de larges mouvements de va-et-vient.
- À l'aller, tenir l'outil presque à la verticale en poussant l'enduit de façon à chasser les bulles d'air puis au retour, régler à l'épaisseur désirée en maintenant la lame presque à l'horizontale.
- Machine à mortier pour pompage : demander conseils au fabricant de la machine (produit avec fibres).

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Contient du ciment et/ou de la chaux.
- Se reporter à l'étiquetage réglementaire de l'emballage.
- Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.

CONDITIONNEMENT

- Sacs papier de 25 kg en 3 plis (2 plis Kraft + 1 film PE)
 - Palette de 1,2 T soit 48 sacs de 25 kg sous housse thermorétractable.
- Marquage : date et heure de fabrication, numéro du lot.


CONSERVATION
Période et conditions de stockage (2003/53/CE)

6 mois à partir de la date de fabrication mentionnée sur la tranche du sac, sous réserve de conservation des sacs dans les conditions suivantes : sacs fermés sous housse plastique, sans contact avec le sol, dans un endroit sec et protégé des courants d'air.

NB : Tout sac entamé doit être soigneusement refermé et utilisé rapidement, sous peine de voir le produit perdre ses propriétés.

CONSOMMATION

La consommation varie selon le support (planéité, rugosité). Elle est de l'ordre de 1,5 kg/m²/mm d'épaisseur, soit 5 kg/m² pour une épaisseur mini de 3 mm.

RÉNOVATION

Voir fiches procédés.

